



Compte rendu du Conseil de l'ED 556 (HSRT) du 24 février 2015, à 14h, en visio-conférence avec Rouen

Présents Caen : Christophe DURAND (Directeur), Jean-Luc RINAUDO (Directeur-Adjoint, Rouen), Marc BERNARDOT, Dominique BEYNIER, Jean-Marc FOURNIER, Olivier MAQUAIRE, Denis JACQUET, Francis EUSTACHE, Olivier SIROST, Pierre-Alexandre DELORME, Victoria DUMONT, Arthur GLAIS, Pierre GUILLEMIN, Catalina SANTANA-BUCIO, Lamri ADOUI, Evelyne DELABROISE

Présents Rouen : Sophie de RUFFRAY, Patrice COHEN, Elisabeth LALOU

Excusés : Benjamin STECK, Fabrice DOSSEVILLE, Mohamed REBAI, Loïc TOUZE, Fabien LECLERC

1) Validation des comptes rendus du conseil du 5 juillet et du 16 octobre 2014 (DISPONIBLES SUR LE SITE DE L'ED)

VOTE → Conseil du 5 juillet 2014 : 12 pour, 5 abstentions

VOTE → Conseil du 16 octobre 2014 : 11 pour, 6 abstentions

La mention « provisoire » sera modifiée sur le site.

2) Désignation des porteurs de projet de l'ED dans le cadre des comités de visite Hceres (vague B) dans la continuité des réunions des Urs de chaque site

Chaque site a organisé une réunion pour identifier le porteur local du projet HSRT 2017.

A Rouen, Jean-Luc Rinaudo a été désigné. A Caen, Christophe Durand sera le porteur local et au Havre, Marc Bernardot.

Si le dossier est porté par la Comue semble-t-il, la direction principale lors du prochain plan sera assurée par Rouen, selon l'alternance convenue il y a 5 ans.

3) Changement de co-directeur du site du Havre (dès que possible)

Benjamin Steck a indiqué qu'il souhaitait mettre fin à ses fonctions dès maintenant. Le directeur de l'ED remercie publiquement Benjamin Steck d'avoir assuré la responsabilité du site du Havre et regrette que des raisons personnelles écourtent son mandat.

Monsieur Marc Bernardot est proposé comme successeur.

VOTE → 13 pour, 3 abstentions et 1 « ne pas prend pas part au vote ».

L'ED propose donc aux trois établissements le nom de Marc Bernardot comme directeur-adjoint de l'ED HSRT pour le site du Havre. Les Commissions Recherche des trois établissements seront appelées à statuer sur la proposition.

4) Proposition de liste des 3 dossiers de demande de contrats doctoraux envoyée à la région Basse-Normandie

La commission du 24 février a proposé une liste de trois dossiers comme demandée par la Région Basse-Normandie. Par ailleurs, un 4^{ème} dossier éligible sera envoyé au CRBN au titre du thème prioritaire « Sol et Climat ».

Proposition de 3 dossiers classés transmis au CRBN + un dossier supplémentaire rentrant dans la thématique prioritaire « Climat et sol »

(Le choix définitif sera fait par le CRBN)

Université de Caen Basse-Normandie

(Les décisions du jury sont prises sous réserve de la recevabilité des dossiers)

1 dossier rentrant dans la thématique prioritaire « Climat et sol »

	<i>NOM et Prénom</i>	<i>UNITE DE RECHERCHE</i>
1	LE GUILLOU Fanny	LETG CAEN GEOPHEN

3 dossiers classés

RANG	<i>NOM et Prénom</i>	<i>UNITE DE RECHERCHE</i>
1	LAILLIER Rémi	U 1077
2	FEUILLET Antoine	CesamS
3	MADELAINE Charline	PALM

Vote → 11 pour et 6 abstentions

5) Calendrier : modification (conseil supplémentaire du 21 mai)

Compte tenu que nous sommes en année de réhabilitation, il y a lieu de prévoir un conseil supplémentaire fin mai. Le directeur propose de le coupler à la réunion annuelle du 21 mai des 15 Urs à Rouen. C. Godard indique que l'Université de Rouen souhaite avoir les dossiers pour le 12 mai. L. Adoui précise que fin mai pour Caen sera possible. Malgré ce souci, la date du 21 mai est maintenue pour des raisons pratiques.

6) Calendrier dossier vague B : périmètre disciplinaire et Unités de recherche rattachées, échéances à venir

Rien n'est encore figé mais la configuration 2017 des Urs se met en place.

L. Adoui indique que sur le plan disciplinaire, aucun changement n'est à prévoir, ce travail ayant été effectué lors du plan précédent. (556 et 558 dans la continuité de 68 et 350)

Le Havre → périmètre inchangé

Rouen → Civiic /Cerse fusionnent (Caen leader, puis changement à mi-plan)

Icones /Psy NCA sont en cours de discussions pour l'avenir.

Dysola pourrait devenir uniquement socio (?)/ Cetaps inchangé

Caen → Outre la fusion du Cerse avec Civiic, la réflexion est actuellement sur une EA Sociologie issue du Cerrev et une EA psychologie issue de Palm, processus plus simple qu'une demande de création.

Pour U1077, on se dirige après discussions vers une reconduction en 2 équipes toutes Hsrt

CesamS inchangé ainsi que les 3 Urs de géographie

Nota 1 : un projet d'UMR SHS autour de 4 équipes disciplinaires (16, 19, 70 et 74) est à l'étude. (Porteur : D. Beynier). Le VP CR indique que le dossier est « difficile »

Nota 2 : Quelle que soit la configuration finale, le système de gouvernance tiendra compte de la démographie des Urs pour leur représentation dans les commissions et conseil.

→ Le dossier définitif sera communiqué fin mai aux établissements pour ajustements courant juin et vote des conseils début juillet.

7) Point financier

Les budgets attribués sont, dans le principe, provisoires. Ayant transités par la Comue, ils sont semble-t-il maintenant opérationnels. Leur montant est constant par rapport à 2014.

Le directeur de l'ED rappelle les 3 types d'aide financière prévus :

- a) Aide à la mobilité
- b) Aide à la soutenance (frais jury pour l'Ur et aide à la reprographie pour l'étudiant)
- c) Soutien aux actions réalisées dans le périmètre de l'ED (lorsque plusieurs Urs sont concernées)

Les informations figurent sur le site de l'ED .

8) Trois propositions du directeur de l'ED pour le conseil de mai

a) Le décret de 2006 prévoit un avis du conseil de l'ED sur les inscriptions et réinscriptions en thèses (ainsi qu'un avis du directeur). A ce jour et de manière transitoire, les responsables de chaque site bénéficient d'une délégation sur cette signature.

Le directeur de l'ED propose la création d'une commission de site bénéficiant d'une délégation du conseil pour formuler cet avis. Elle comprendrait 1 représentant par Ur (8 à Caen, 6 à Rouen et 1 au Havre), le directeur (ou adjoint) du site, 1 personnel administratif et 2 représentants étudiants

Les étudiants souhaitent avoir un avis délibératif dans cette commission.

Le directeur note la difficulté pour un site de faire venir des représentants étudiants d'un autre site si aucun étudiant « local » n'est élu. Les représentants étudiants indiquent (4 Caen et 1 Le Havre cette année) qu'ils se déplaceront à Rouen (et Le Havre si nécessaire).

Concernant le champ, cette commission de site statuerait sur :

- les dérogations (Année 4 et suivantes) (2 sessions, fin octobre et fin novembre)

- les aides à la mobilité (2 sessions fin mai et début septembre)

- le soutien aux actions (en fonction des besoins)

+ Dans tous les cas, si une décision se révèle urgente. (Au besoin, le responsable du site tranche avec validation ensuite)

→ La proposition sera délibérée lors du prochain conseil en mai pour une mise en œuvre dès 2015.

b) Le directeur propose que le mandat des représentants étudiants soit porté à 2 ans avec un système de suppléants permettant la continuité de la représentation.

→ La proposition sera délibérée lors du prochain conseil en mai pour une mise en œuvre dès 2015.

c) La création d'un plafond d'encadrement pour les HDR : 10 thèses maximum et 8 points selon un système de barème avec ½ point par co-direction.

→ La proposition sera délibérée lors du prochain conseil en mai pour une mise en œuvre dès 2015.

9) Questions diverses : Question d'un représentant étudiant sur les modalités des présentations mi-parcours et thèses longues.

Les responsables de l'ED des trois sites rappellent la logique (qui est indiquée dans la convocation)

PUBLICS CONCERNES

Thèses financées en cours d'année 2/ Thèses financées non soutenues en cours d'année 5 et suivantes / Thèses non financées non soutenues en cours d'année 6 et suivantes / Les doctorants qui le souhaitent

Soit dans le cadre d'une session spécifique de l'ED, soit si cela est possible lors d'un séminaire disciplinaire de l'Ur.

Le conseil est clôturé à 16h10

Christophe DURAND

